



SELARL DURANCEAU PARTENAIRES & ASSOCIES

Maître Delphine DURANCEAU

Domaine des Plantiers, 150 Route de Berre - 13510 EGUILLES - Tél. : 04.42.27.45.56

Email : saisies.immobiliieres@dpa-avocats.com - www.dpa-avocats.com

SELARL AGIN - PREPOIGNOT - Maître Myriam PREPOIGNOT

6 square de la Résistance - 58000 NEVERS

Tél : 03 86 57 05 00 - Email : cabinet@aginprepoignot.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES **SUR SAISIE IMMOBILIERE - EN DEUX LOTS D'ENCHERES**

Sur la commune de NEVERS (58000), NIEVRE,
dans un ensemble immobilier en copropriété et à
USAGE DE RESIDENCE HOTELIERE dénommé « RESIDENCE LE LOGIS »
sis 5 – 11 Quai des Mariniers cadastré à ladite commune :

- **Section BW numéro 153** pour une contenance de 08a 29ca
- **Section BW numéro 151** pour une contenance de 14a 58ca
- **Section BW numéro 385** pour une contenance de 06a 03ca

Lieudit «5 Quai des Mariniers - 2, Rue de Gonzague» pour une superficie totale de 28a 90ca, les biens et droits immobiliers ci-après désignés :

1. PREMIER LOT D'ENCHERES :

UN APPARTEMENT - LOT NUMERO QUATRE VINGT NEUF (89) -
portant le numéro 26, de Type 1, situé au 1^{er} étage, comprenant une entrée,
une pièce principale avec cuisine et une salle de douche avec WC,
d'une surface totale **Loi Carrez de 21,05 m²**.

MISE A PRIX : 8 400,00 euros (HUIT MILLE QUATRE CENTS EUROS)
(outre les frais des poursuites payables en sus, y compris TVA)

2. DEUXIEME LOT D'ENCHERES :

UN APPARTEMENT - LOT NUMERO QUATRE VINGT DIX (90) -
portant le numéro 27, de type 1, situé au 1^{er} étage, comprenant une entrée,
une pièce principale avec cuisine et une salle de douche avec WC,
d'une surface totale **Loi Carrez de 21,04 m²**

MISE A PRIX : 8 400,00 euros (HUIT MILLE QUATRE CENTS EUROS)
(outre les frais des poursuites payables en sus, y compris TVA)

Tels que lesdits biens se poursuivent et comportent, avec toutes ses aisances,
dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, sans exception
ni réserve, autres que celles pouvant être le cas échéant relatées aux présentes

ADJUDICATION MARDI 04 NOVEMBRE 2025 À 10H30

à l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de NEVERS sis à NEVERS (58000), Place du Palais, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens immobiliers ci-dessus désignés.

CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente n° 23/00032, déposé le 09 octobre 2023 par la SELARL AGIN - PREPOIGNOT au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de NEVERS, où il peut être consulté, ainsi qu'au cabinet de l'avocat (www.dpa-avocats.com/les-ventes-aux-encheres).

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de NEVERS.

Il devra avoir été consigné entre ses mains par chèque de banque à l'ordre de la CARPA CENTRE LOIRE ou justifié d'une caution bancaire irrévocable de : 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000,00 € soit 3.000,00 €, par lot d'enchères.

SURENCHERE :

de 10 % possible dans les dix jours de l'adjudication, par un avocat inscrit au barreau de NEVERS.

Visite

PAR LA SERL QUALIJURIS 58, Commissaires de Justice :
- Le jeudi 16 octobre 2025 de 14h00 à 15h00.